

Résultats des suivis 2018 du site de Boëde

OCLM

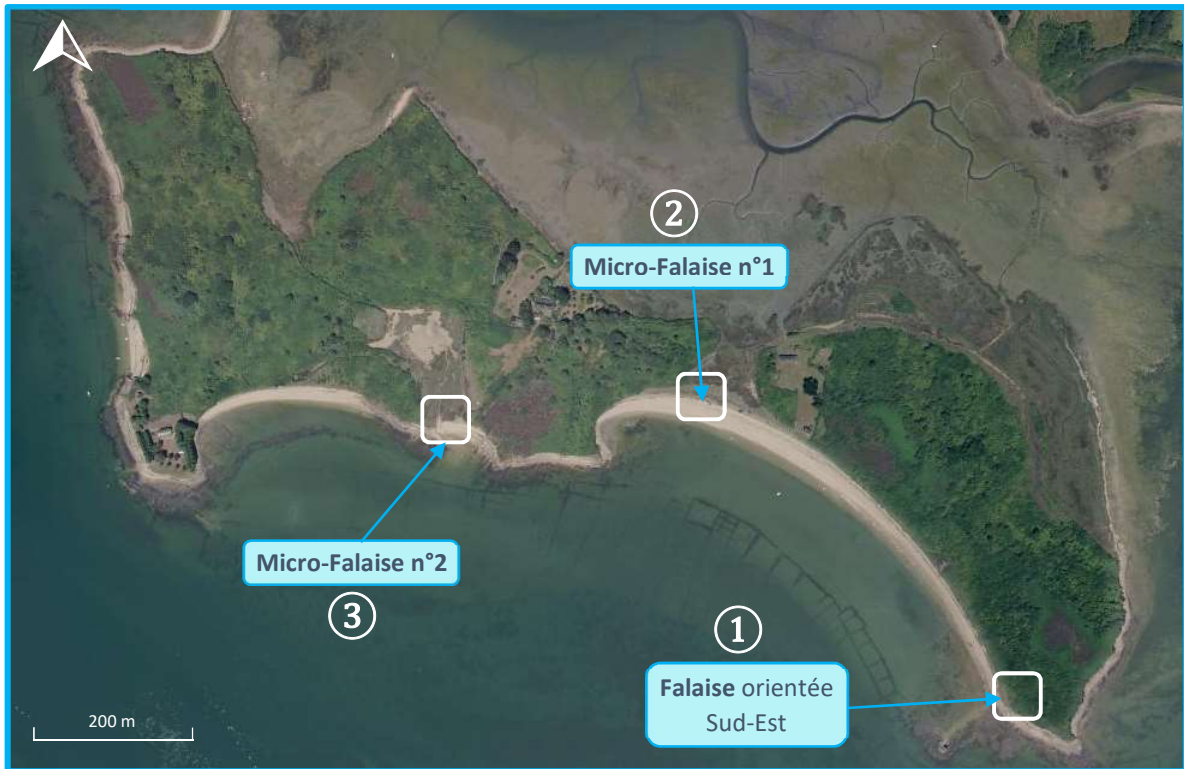
Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais

Envie d'une balade utile ?



Contexte

OBJECTIF : Suivre l'évolution du trait de côte sur une falaise et deux micro-falaises de l'île.



MESURES :

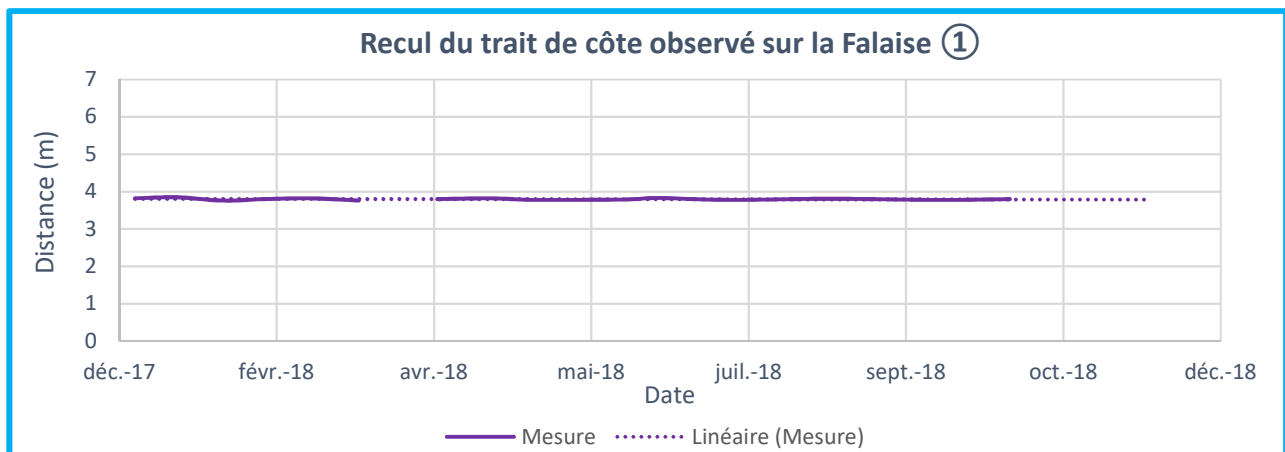
- Recul horizontal et vertical des falaises
- Prises de photos standardisées du pied de chaque falaise

Les photos et mesures ont été réalisées par des **éco-bénévoles**.

Résultats des suivis de recul des falaises

① FALAISE ORIENTEE SUD-EST :

Le graphique ci-dessous présente les résultats obtenus sur le recul du trait de côte au niveau de la falaise ①. La mesure est effectuée entre le piquet et la rupture de pente : plus la distance est courte, plus la falaise recule.



Au cours de l'année 2018, la falaise **ne semble pas avoir reculé significativement au niveau de la rupture de pente**. La distance mesurée est en effet restée **stable**. Les photographies standardisées ne montrent également pas de grands changements notables sur la falaise.

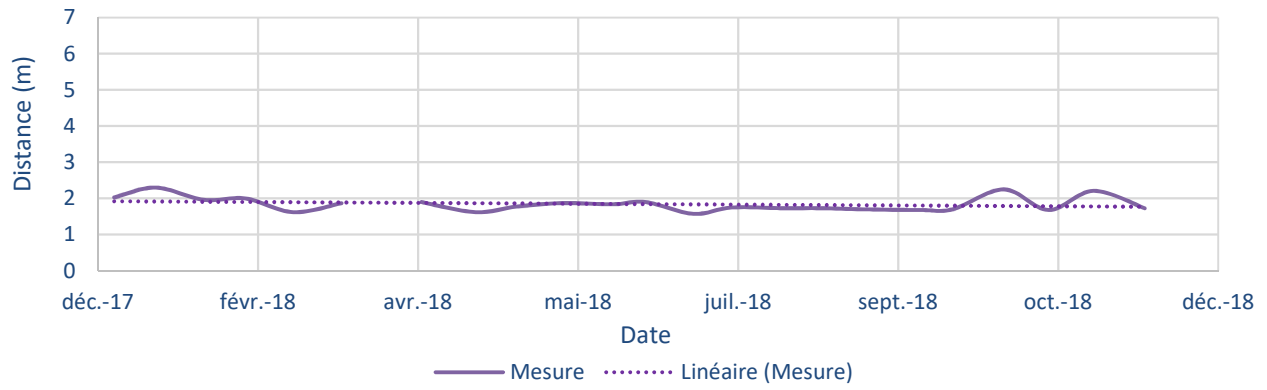


② MICRO-FALAISE N° 1 :

Les mesures du recul de la micro-falaise n°1 sont indiquées dans le graphique ci-après. La limite de la falaise prise en compte est soit la limite de la végétation, soit la rupture de pente.

Les résultats ne révèlent **pas de grandes variations** depuis le début du protocole. La courbe de tendance linéaire nous indique un léger recul de la micro-falaise de l'ordre de quelques millimètres. Ces observations ne sont cependant **pas significatives en raison des incertitudes et des confusions dans la prise de mesure**. Les piques observés sur la courbe sont en effet liés aux **difficultés de saisie**.

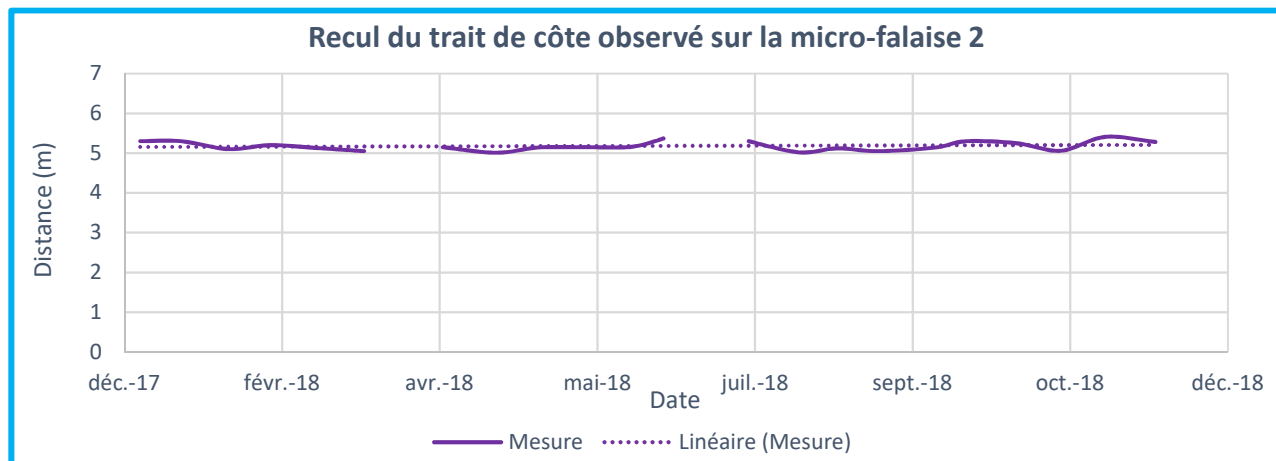
Recul du trait de côte observé sur la micro-falaise 1



Pour rappel, le site se situe en face d'un herbier de Zostère (*Zostera noltii*). Lors des grandes marées, les plantules de Zostère ainsi que les algues s'échouent régulièrement et s'installent sur la micro-falaise. Leur présence sur le haut de falaise rend difficilement visible la végétation qui parfois disparaît complètement. Il en est de même pour la rupture de pente qui est beaucoup moins prononcée par rapport à la falaise ①, sa position peut ainsi varier selon les opérateurs.

③ MICRO-FALAISE N° 2 :

Le recul observé de la micro-falaise n°2 pour l'année 2018 est présenté dans le graphique suivant. Soit la rupture de pente ou la limite de végétation est défini comme la limite de la micro-falaise.



Comme pour les autres falaises, aucune grande variation et changement significatif sont observés. **La tendance générale est ainsi à la stabilité.**

Des difficultés sont également à constater dans la prise de mesures, qui laissent apparaître des faibles variations sur la courbe. De la même façon que la micro-falaise n°1, des algues s'y déposent et la limite de végétation n'est pas distincte. Sa position varie ainsi selon les opérateurs.





Bilan des résultats de l'année 2018 sur le site de Boëde

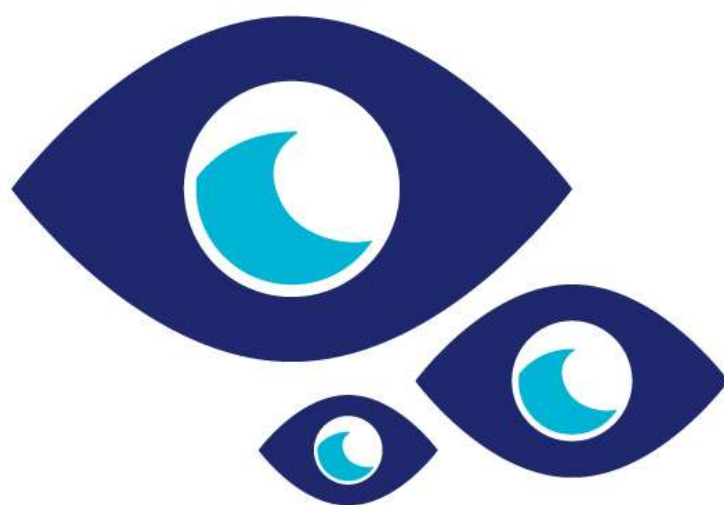
Le protocole mis en place sur l'île de Boëde reste un protocole **expérimental** car les suivis de falaises sont plus délicats à réaliser que les suivis de plages. Pour la suite du protocole, il a été décidé de réaliser 2 mesures de distance plutôt qu'une seule pour suivre le recul de falaise : une mesure entre le piquet et la rupture de pente ainsi qu'une mesure entre le piquet et la limite de végétation.

L'ensemble du site de Boëde n'a pas présenté de grand changement significatif lors de l'année 2018. Les résultats actuels ne permettent pas de calculer les vitesses de recul des falaises. Toutefois, l'évolution du trait de côte au niveau des falaises apparaît **stable**, alors que les falaises meubles ont, par définition, une résistance à l'érosion généralement faible.

Enfin, les photographies standardisées apportent un plus aux suivis. Ces dernières peuvent en effet déterminer s'il se produit des éboulements ou d'autres évolutions au niveau du pied de la falaise.







OCLM

**Observatoire Citoyen
du Littoral Morbihannais**